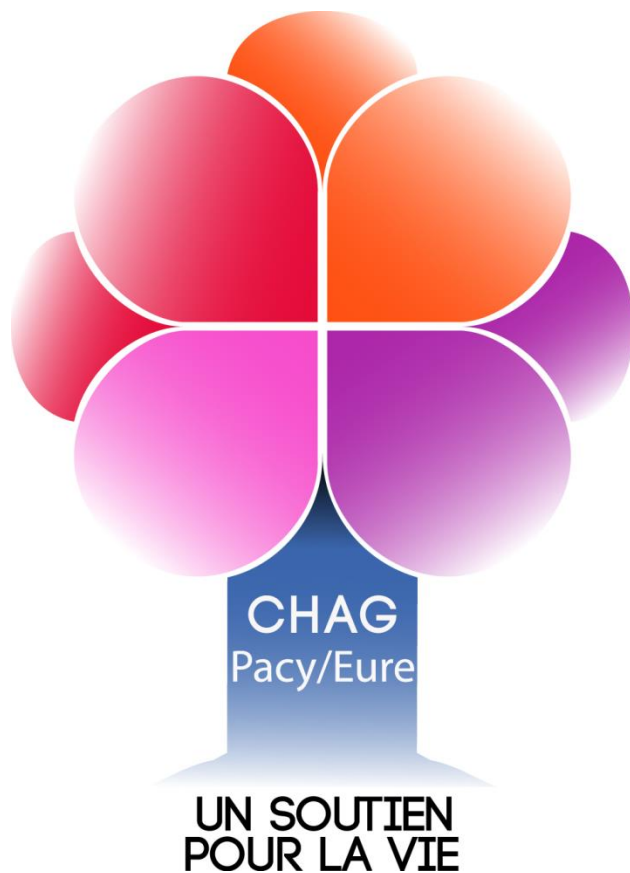




Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gériatrique

57 Rue Aristide Briand, 27120 Pacy-sur-Eure
SIRET : 26270290500023 – N° FINESS juridique : 270000185
Tél. +33 (0)2 32 36 00 39 – Fax. +33 (0)2 32 36 29 50
E-mail : hopital.pacy@hopital-pacy.fr
Site internet : <http://www.ch-pacy.fr>

Présentation du nouvel EHPAD

**1^{ère} réunion
d'informations
4 juillet 2024**

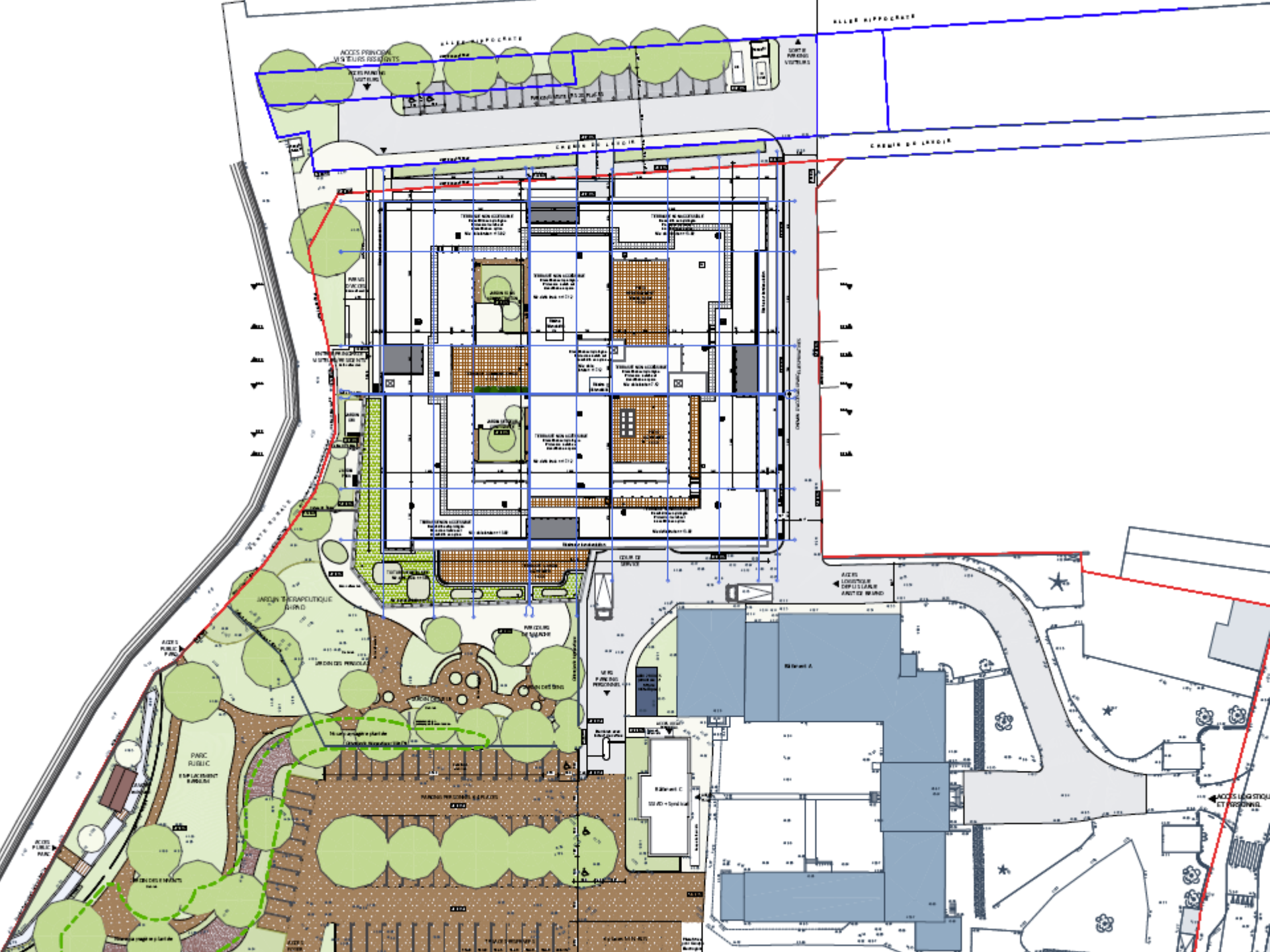
Sommaire

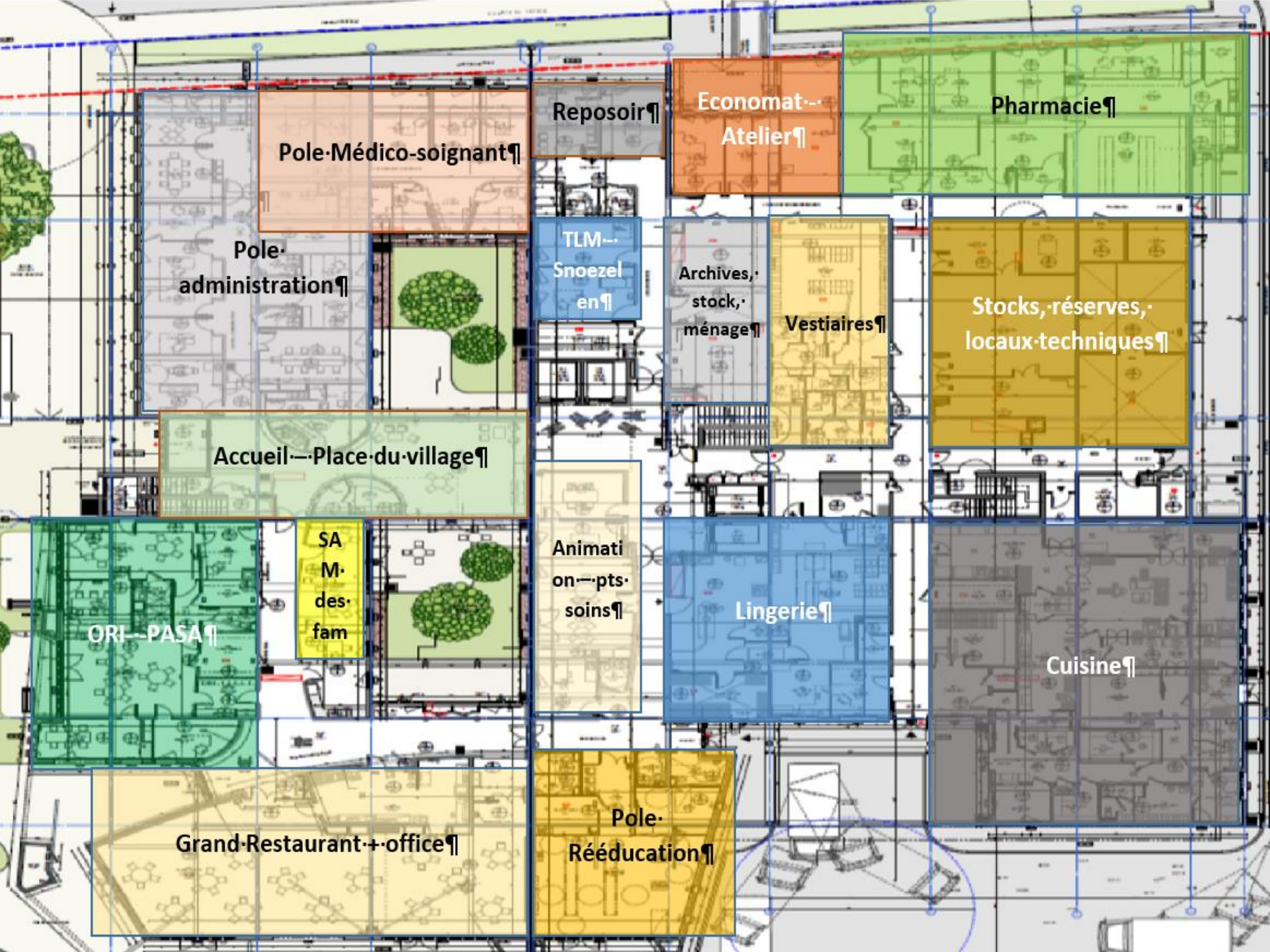
- ☐ **Information sur l'avancée des travaux de modernisation du CHAG**
- ☐ **Information sur les nouvelles organisation**
- ☐ **Information sur l'organisation du déménagement et des visites**
- ☐ **Information sur l'évolution de la tarification**

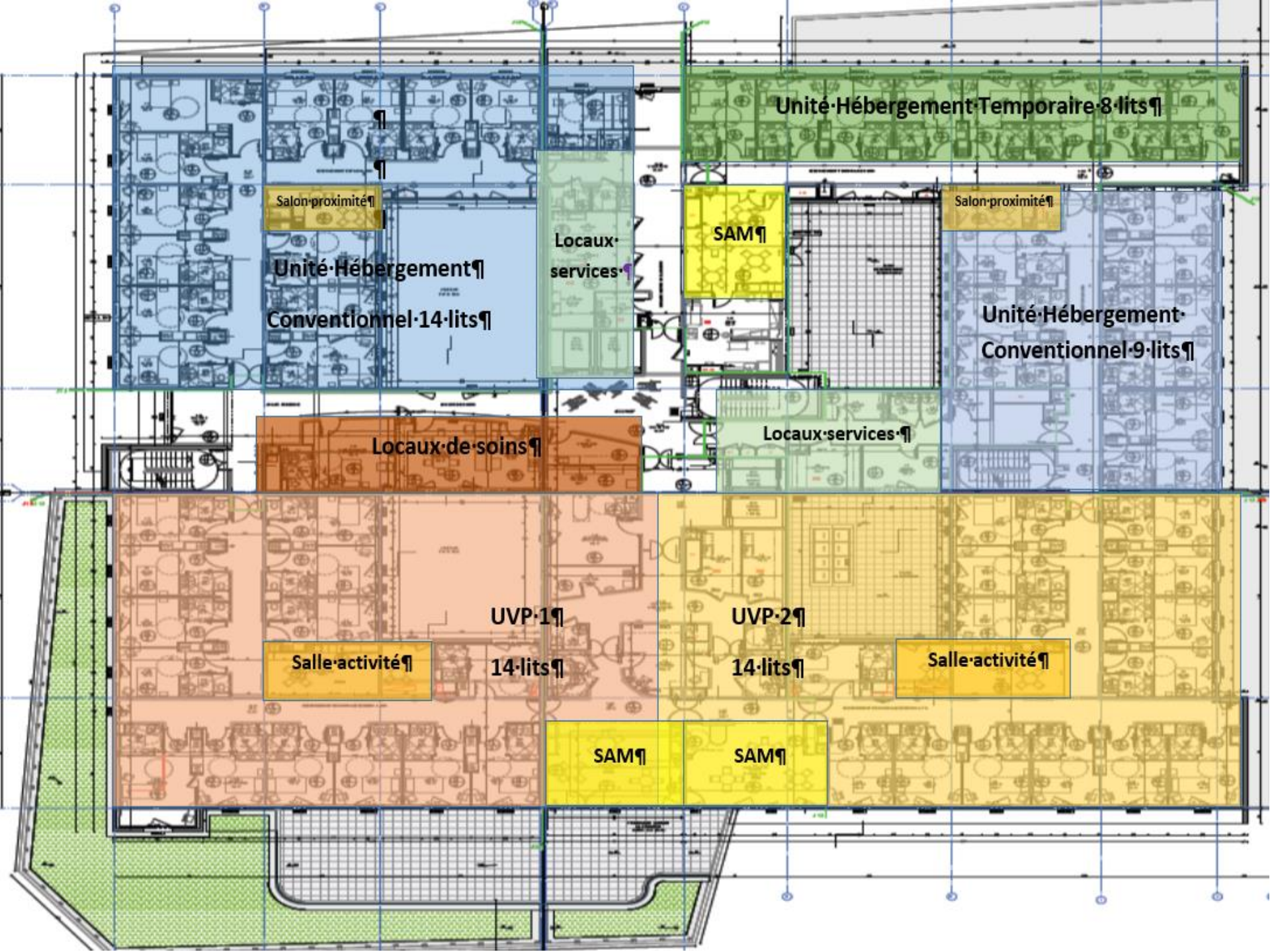
Avancée des travaux de modernisation

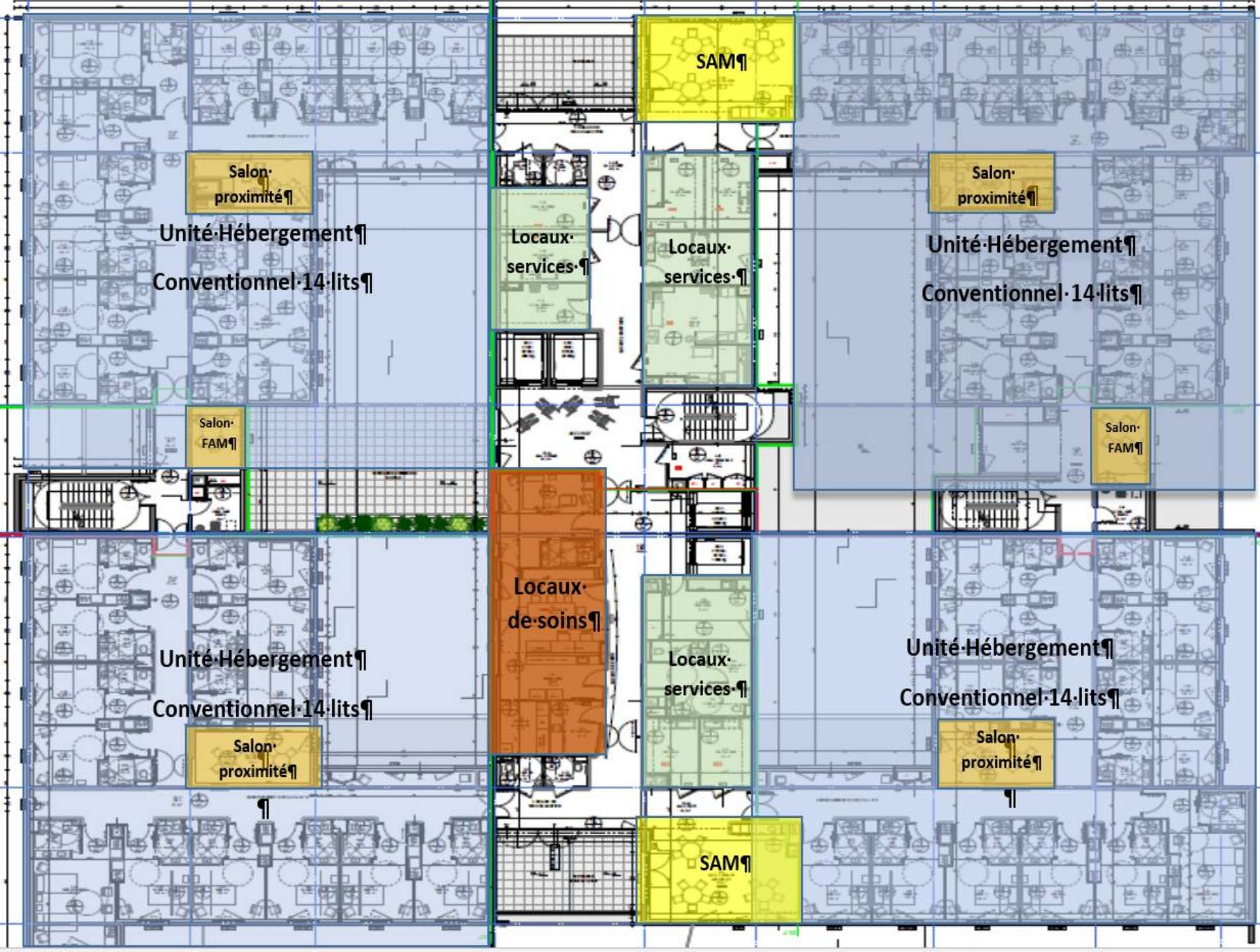
Planning prévisionnel des travaux

Etudes de faisabilité	2011 à 2017
Validation 1er PPI	déc-17
Validation Programme Technique Détaillé (PTD)	avr-18
Concours maîtrise d'œuvre	avril à oct. 2018
Signature contrat maîtrise d'œuvre	févr-19
Validation Avant-Projet Sommaire (APS)	oct-19
Validation Avant-Projet Détaillé (APD)	oct-20
Validation PRO	déc-20
Publication Dossier Consultation des Entreprises	janv-21
Affichage Permis de Construire et de Démolir	27/01/2021
Négociation lot 1	février à juillet 2021
Installation vestiaires et PASA modulaire	mai à août 2021
Ouverture PASA modulaire	sept-21
Réactualisation du projet et renégociation subventions ARS et CD27	sept 21 à juin 2022
Relance lots 3 et 4	mars à avril 2022
Actualisation PPI	juin-22
Signature des OS	juil-22
Phase 1 - travaux préparatoires (4 mois)	Août à nov 22
Phase 2 - Construction (19,5 mois)	Déc 22 à juil 2024
Déménagement	août-24
Phase 3 - Désamiantage-démolition (3 mois)	sept 24 à nov 2024
Phase 4 - VRD - Aménagement extérieurs (6 mois)	Déc 24 à mai 2025









Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Groupes de travail

6 groupes de travail se sont réunis du 4 mars au 23 avril (2 à 3 réunions par groupe)

- Entretien des locaux (3 réunions de 2h)
- Hôtellerie (3 réunions de 2h)
- IDE (3 réunions de 2h)
- Nursing (4 réunions de 2h)
- Nuit (2 réunions de 2h)
- UVP (3 réunions de 2h)

Présentation des locaux, travail sur les nouvelles organisations.

Volonté de recentrer sur les missions/compétences des agents.

L'EHPAD est avant tout un lieu de vie, le temps d'animation est une priorité pour les résidents qui souhaitent y participer et doit être favorisé.

Autres groupes/réunions :

- 1 réunion avec la lingerie pour prendre connaissance des locaux et des circuits.
- 1 réunion avec l'ORI le 17 juin.
- 1 réunion avec le PASA fin juin
- 1 réunion sur l'organisation des déchets
- 1 réunion pour anticiper les futures organisations des services administratifs et économiques.

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Présentation générale des nouveaux locaux

Un rez-de-chaussée :

- L'accueil et la place du village (cafétéria, 2 patios, hall ascenseurs (x4))
- Un pôle administration
- Un pôle médico-soignant (bureaux consultation, encadrement, salle de télémedecine)
- Le secteur ORI avec son accueil de jour, le Pole d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places ouvert sur 2 terrasses/jardins;
- Des locaux de convivialité : restaurant, salon des familles, atelier cuisine
- Des locaux de bien-être : salle Snoezelen, animation;
- Un plateau de rééducation ouvert sur un jardin
- Les services logistiques (cuisine, lingerie relai, pharmacie)
- Les vestiaires hommes-femmes
- Les locaux de stockage et de maintenance
- Un reposoir (conservation des corps avant transfert sous 24h vers funérarium)

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Présentation générale des nouveaux locaux

3 plateaux d'hébergement avec une capacité d'accueil totale identique à l'existant : 163 HP, 8 lits HT

1^{er} étage : 59 chambres individuelles dont 6 communicantes et 3 bariatriques

- 2 unités de 14 places soit 28 places en Unité de Vie Protégée ouvertes sur un terrasse/jardin
- 1 unité de 8 places en hébergement temporaire (3 HTC, 3HTUD, 2HTSH) ouvertes sur un patio
- 1 unité de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 unité de 14 places en hébergement permanent conventionnel

2^{ème} étage : 56 places avec 52 chambres (4 doubles) dont 4 communicantes et 2 bariatriques

- 4 unités de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 secteur de soins centralisé avec **1 box urgence soins palliatifs**

3^{ème} étage : 56 places avec 52 chambres (4 doubles) dont 4 communicantes et 2 bariatriques

- 4 unités de 14 places en hébergement permanent conventionnel
- 1 secteur de soins centralisé avec **1 box urgence soins palliatifs**
- **1 chambre d'hôte.**

Chaque unité d'hébergement propose un salon de proximité

Une salle de restaurant avec office est mutualisée pour 2 unités

4^e étage partiel accueillant la salle des commissions et les locaux techniques (chaufferie, centrale ventilation)

1 espace vert extérieur (été 2025) proposant plusieurs jardins (thérapeutiques, sens, saveurs, parcours marche)

2 parking (visiteurs 19 places) + personnel (64 places été 2025)

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Organisation de l'entretien des locaux et circuits logistiques

- **Société extérieure** : sols des chambres + cabinets de toilette/sanitaire 1fois /semaine + sols des bureaux...
- **Equipe interne** : entretien des chambres (poussière haute 1x/sem, poussières hautes et basses 1x/mois, cabinets de toilette et sanitaires quotidiennement)
- **Equipe de nuit** : sol des salles de soin

3 agents de 8h à 16h + 1 agent 11h15-14h (3 ETP)

Répartition par étage des agents (binômes possibles mais pas fixes, tous les agents travaillent ensemble)

Entretien facilité (locaux neufs, entretien de l'environnement des résidents par agents de soin quotidiennement (compétence AS) et des tables/chaises des salles de restaurant et salles à manger par les hôtelières).

Fiche de poste revue avec les agents, en cours d'actualisation.

3 chariots ménage jour fermant à clé, avec du rangement, 1 appareil vapeur, balais télescopiques.

Circuits logistiques :

Les circuits logistiques (lingerie/cuisine/pharmacie/déchets) seront revus au regard des nouveaux locaux (réserves et locaux techniques davantage accessibles).

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Organisation Hôtellerie

Restauration RDC : grande salle de 130 + 80,5m² + salle à manger des familles + Office de 37,5 m²

Restauration 1^{er} étage :

- 1 Salle à manger/animation TV de 37m²
- 1 salle à manger de 42,5m² et 1 salle à manger cuisine thérapeutique de 46m² coté UVP
- 1 office de 29,5m² central

Restauration 2^{ème} et 3^{ème} étage :

- 2 salles à manger de 41m²
- 1 office de 29,5m² central

Petit déjeuner : 3 agents 6h15-14h15, 1 agent par étage

- Prise des transmissions
- Préparation dans les offices des étages. Petit déjeuner distribué en chambre ou en salle à manger d'étage, permettant ainsi de respecter le rythme des résidents avec 2 services (vaisselle à disposition et lavée dans les étages).

Déjeuner : 2 agents en salle de restaurant, 1 à la Résidence Autonomie à partir de 10h30.

- Pour les résidents HP-HT : repas en salle restaurant RDC ou en chambre si état de santé
- Pour les résidents UVP : repas dans les salles à manger des étages ou RDC (si troubles compatibles)
- Pour l'ORI et le PASA : repas dans les locaux des activités.

Diner : 1 agent au 1^{er} au 3^{ème} étage + 1 soignant pour l'aide au service dans les salles à manger

- Repas pris en chambre ou dans les salles à manger des étages (une seule salle de restaurant ouverte au 2^{ème} et au 3^{ème} étage).

Les hôtelières participent au transfert des résidents au RDC le matin et de l'entretien du mobilier des salles de restaurant.

Les soignants se chargent de remonter les résidents l'après-midi au fur et à mesure des couchages.

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Organisation Infirmière

Les locaux :

RDC : salle petits soins de 14,5 m² équipée (table d'examen, marche pied, fauteuil gériatre...)

Etages :

- 1 bureau soignant/transmission de 25 m²
- 1 espace de préparation soins propres de 12,5 -14 m²
- 1 espace de stockage pharmacie 8 m²
- 1 espace retour sale de 8-10 m² communiquant via une trappe avec le coté propre
- 1 **box urgence –soins palliatifs** de 23 m² au 1^{er} et 2^{ème} étage Répartition effectifs :

Présentiel :

Matin : 1 IDE par étage

1er étage : 8h-20h

2^{ème} et 3^{ème} étage : 6h45 -14h45

Après-midi : 2 IDE (1 IDE au 1er, 1 IDE pour les 2^{ème} et 3^{ème}) - 13h15-21h15

Nuit : 1 IDE – 21h-7h

Besoin de 12,7 ETP (actuellement 11,9 présents + vacations + intérim)

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Organisation Nursing

Besoins hors UVP : 143 résidents

1er étage : 31 résidents dont 8 HT (1 secteur HP de 14 lits et 1 secteur de 9 lits HP et 8 lits HT)

- 1 agents de 6h45 à 14h45
- 1 agent de 6h45-18h45
- 1 agent de 13h à 21h

2^{ème} et 3^e étage : 56 résidents (4 secteurs de 14 lits)

- 3 agents de 6h45 à 14h45
- 2 agents de 9h à 21h
- 1 agent de 13h à 21h

Expérience de 2 à 3 mois par étage pour connaître l'ensemble des résidents.

Instauration de « références chambre » :linge, pdts entretien, nettoyage fauteuils 1x/mois, Maj plan de soins...

Autres références maintenues (hygiène, douleur...)

L'entretien de l'environnement du résident incombe à chacun.

Nouveaux matériels :

- 56 rails et 23 moteurs
- Petits chariots de change dimensionnés pour 14 lits,
- Chariots soin (1 par secteur soit 12)

Nouvel EHPAD

Nouvelles organisations

Organisation Unités de Vie Protégées (UVP) et nuit

Secteur UVP : 2 unités de 14 places

Accès sécurisé pour limiter les sorties à l'insu. Terrasse/jardin sécurisée

Accès chambre individualisé et adapté aux troubles du comportement

Les résidents de l'UVP n'ont pas vocation à rester enfermés dans leur unité (sorties accompagnées pour maintenir un échange avec les autres résidents et favoriser le lien social)

- 2 agents AS/AES/ASG postés en 10h (7h-19h) et 2 agents en 12h (9h-21h);
- Projet de service en cours de finalisation, respect du rythme du résident, ateliers et repas thérapeutiques;
- Fiches de postes finalisées – Appel à candidatures diffusée (affection limitée à 3 ans pour favoriser la montée en compétence des équipes et éviter l'épuisement professionnel).

Organisation de nuit :

- 5 agents de nuit dont 1 IDE
- 1 AS postée en UVP

Pause au 1er étage

1 seul temps de transmission testé le matin et le soir avec l'équipe de jour (sinon répartition 2x15 mn)

Vigilance/sensibilisation des agents pour la sécurisation des locaux la nuit et l'accompagnement des fumeurs.

[illegible]

Nouvel EHPAD

Préparation du déménagement

Groupes de travail

9 groupes de travail se réuniront en juin et octobre

- **Plan d'équipement** : recensement équipements/matériels réutilisables, neufs, formation
- **Informatique/téléphonie/TV**
- **Visites usagers** : personnels (à/c du 19/8), prestataires, **familles et résidents (à/c de mi septembre)**
- **Services logistiques** : **restauration**, **pharmacie**, lingerie
- **Déménagement** : matériels/équipements, décoration locaux communs et services, **résidents**
- **Démarches/déclarations administratives** : PUI, DDPP, SNA/Mairie
- **Communication** : actualisation documentation externe, interne, site internet, communication usagers
- **Déchets/Sécurisation/désaffectation bâtiments** : transfert matériels non réutilisables sur bâtiment A avant valorisation, nettoyage bâtiment B avant démolition, sécurisation bâtiment A et C avant désaffectation.
- **Archives** : tri et gestion documentaire

Visite de sécurité/accessibilité pompiers prévue le 30/7 puis contrevisite (levée réserves probables) début septembre : **autorisation d'ouverture au public** (début des visites, sur inscription)

Visite de conformité ARS/CD27 reportée début octobre

Transfert des résidents reporté 2^e quinzaine d'octobre pour garantir la livraison des mobiliers/équipements neufs
Appel à candidatures auprès des familles, bénévoles, enfants du personnel pour aider aux transfert des résidents (inscriptions/affichage)

+ **Concert musique classique programmé le 14/9**

Tarification 2024

Tarification EHPAD, HT, AJA et ORI (après procédure contradictoire CD27)

Tarification soumise à la validation du Conseil Départemental

Montée en charge progressive du prix de journée liée au travaux de modernisation

Impact sur tarifs 2024 : + 98,10€/mois au titre des travaux ; +37,5€/mois au titre de la revalorisation des tarifs dépendance (« talon » GIR 5/6 facturé à l'ensemble des résidents)

Impact sur tarifs 2025 (projection) : environ +2€/j soit +60€/mois

+ impact tarification différentielle à/c de 2025 plafonnée à +7€/j (nouveaux résidents hors Aide Sociale)

Tarifs Journaliers EHPAD	2023			2024			Evolution	Ecart€/mois
	01-janv	01-févr	01-avr	BP/an	PC/an	01-avr		
Hébergement permanent et temporaire								
Hébergement permanent et temporaire conventionnel + 60 ans			60,77	64,29	63,23	64,04	5,4%	98,10
Participation - 60ans	16,56	16,84		16,26	16,26		-3,5%	
Dépendance GIR 1 & 2		21,17		25,83	25,83		22,0%	
Dépendance GIR 3 & 4		13,43		16,39	16,39		22,0%	
Dépendance GIR 5 & 6		5,7		6,95	6,95		21,9%	37,50
Hébergement temporaire d'urgence départemental +60 ans	59,31		59,31	60,60	59,84	60,05	1,2%	
Hébergement temporaire en Sortie d'Hospitalisation - 30 premiers jours	20			20			0,0%	
Accueil de jour Alzheimer								
Forfait total AJA			37,01	38,17		37,75	2,0%	
Dont forfait hébergement			18,33	18,89		18,70	2,0%	
Dont forfait dépendance			18,68	19,28		19,05	2,0%	
Offre innovante de répit								
Forfait Accueil de jour de Répit			33,22	34,27		33,88	2,0%	
Forfait autres prestations (1/2 journée)			25,77	26,61		26,29	2,0%	

Prochaine réunion



Une nouvelle réunion d'informations sera programmée courant septembre pour préciser le calendrier et les modalités pratiques du déménagement.

Informations utiles sur le site <https://www.ch-pacy.fr/> et les panneaux d'affichage habituels.